



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 août 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 août 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 août 2005

**Convention de gestion et d'animation des activités ayant trait à  
l'équitation et aux sports équestres sur le site du centre équestre de  
Niort entre la Ville de Niort et l'Union nationale des Centres  
Sportifs de Plein Air (U.C.P.A.)**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Isabelle RONDEAU.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 août 2005**

**Convention de gestion et d'animation des activités ayant trait à l'équitation et aux sports équestres sur le site du centre équestre de Niort entre la Ville de Niort et l'Union nationale des Centres Sportifs de Plein Air (U.C.P.A.)**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Considérant la demande formulée par le Club Hippique Niortais de se retirer de la gestion du Centre Equestre Municipal (sauf en ce qui concerne les compétitions), et d'en confier la gestion à l'U.C.P.A.

Considérant l'expérience reconnue et éprouvée de l'U.C.P.A., au niveau national notamment, en ce qui concerne les centres équestres,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention avec l'U.C.P.A. quant à la gestion du centre équestre municipal de Niort, notamment à travers :
  - la gestion des infrastructures, en terme de « locataire »
  - l'animation des activités scolaires et de loisirs
  - les activités de formation
- Autoriser Monsieur le Maire à la signer.
- Nommer les 2 représentants suivants de la Ville de Niort, conformément à l'article 3-2 de la convention :
  - Madame Françoise BILLY
  - Monsieur Guillaume JUIN

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**